



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

Air France

Question écrite n° 36590

Texte de la question

M. Christian Estrosi attire l'attention de M. le ministre de l'équipement, des transports et du logement sur les incidents relatés cet été entre personnes handicapées et la compagnie aérienne Air France. Il s'agit de comportement scandaleux vis-à-vis de personnes handicapées physiques ou mentales qui, au contraire, devraient bénéficier d'un suivi tout à fait particulier de la part du transporteur. Il lui demande quelles sont ses intentions dans ce domaine.

Données clés

Auteur : [M. Christian Estrosi](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 36590

Rubrique : Transports aériens

Ministère interrogé : équipement et transports

Ministère attributaire : équipement et transports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 octobre 1999, page 6134

Question retirée le : 13 décembre 1999 (Retrait pour cause de question identique)